

| Question | Tableaux cliniques et explications relatives aux maladies | Risques sur le lieu de travail |
|----------|---|---|
| 3.1.a | Évanouissements sans cause externe, troubles de la vision en montant les escaliers, en se baissant, en se levant trop vite, etc. | Risques pour vous-même en cas de chute due à l'apparition subite des symptômes indiqués ci-contre. |
| 3.1.b | Etats de faiblesse générale tels que faiblesse ou pâleur subite, sensation d'évanouissement imminent, crises d'angoisse ou de panique. | |
| 3.1.c | Epilepsie (crises épileptiques, absences). | |
| 3.1.d | Étourdissements en tous genres (vertiges) ou pertes d'équilibre (troubles de la marche). | |
| 3.1.e | Troubles du système nerveux tels que ataxie, paralysie, troubles tactiles, tremblements importants, troubles de l'attention ou de la concentration, fatigue diurne anormale. | Lorsque vous conduisez une grue, l'altération des perceptions ou le manque de sensibilité tactile peut engendrer des risques pour vous-même, vos collègues et les tiers. |
| 3.1.f | Maladies mentales (schizophrénie) ou maladies psychiques (grave dépression). | |
| 3.1.g | Maladies cardiovasculaires telles que maladies coronaires (crise cardiaque, angine de poitrine), affections des valves cardiaques ou du myocarde et arythmie. | Risques pour vous-même en cas de chute due à l'apparition subite des symptômes indiqués ci-contre. |
| 3.1.h | Hypertension : votre aptitude à exercer en tant que grutier peut être compromise si, malgré un traitement, votre tension est supérieure à 160/95. Votre médecin vous indiquera votre tension artérielle normale. | |
| 3.1.i | Affections des voies respiratoires telles que asthme aigu, difficultés respiratoires dues à l'effort: monter dans une cabine de grue placée en hauteur exige une excellente condition physique (système cardiovasculaire). Les exigences concernant la mobilité du grutier sur le lieu de travail (monter et descendre) sont presque aussi élevées lorsque le grutier travaille avec une radiocommande. | |
| 3.1.k | Le diabète (diabète sucré) peut être problématique si la glycémie est soumise à de fortes variations, en particulier en cas d'hypoglycémie (manque de sucre). | Risques pour vous-même lorsque vous montez, descendez ou vous déplacez sur le lieu de travail. Risques pour vos collègues et les tiers en cas d'erreur de manipulation de la commande de la grue. |
| 3.1.l | La dépendance est un sujet délicat. Il faut savoir que le grutier peut se mettre en danger ou mettre en danger ses collègues ou des tiers s'il exécute des travaux au moyen d'une grue en étant sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues. De manière générale: personne ne doit conduire de grue sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues! Dans tous les cas, abordez le problème avec votre médecin. | Lorsque vous conduisez une grue ou vous déplacez sur le lieu de travail, l'altération des perceptions ou le manque de réactivité peut engendrer des risques pour vous-même, vos collègues et les tiers. |
| 3.2 | Si vous avez suivi une cure de désintoxication dans le passé, demandez l'avis d'un médecin qui pourra confirmer la stabilité de votre état de santé (voir également au chapitre « dépendance »). | Lorsque vous conduisez une grue ou vous déplacez sur le lieu de travail, l'altération des perceptions ou le manque de réactivité peut engendrer des risques pour vous-même, vos collègues et les tiers. |
| 3.2 | Une mobilité réduite due à une paralysie, un manque de mobilité articulaire (arthrose) ou la perte d'un membre peut représenter un handicap pour monter sur une grue ou en manipuler les commandes. | Risques pour vous-même lorsque vous montez, descendez ou vous déplacez sur le lieu de travail. Risques pour vos collègues et les tiers en cas d'erreur de manipulation de la commande de la grue. |
| 3.4 | En cas de rente , il existe toujours certaines restrictions en matière de santé. Contrôlez votre aptitude à exercer en tant que grutier. Une appréciation médicale est nécessaire. Celle-ci doit également mentionner le type de rente octroyée (AI, Suva) et le numéro correspondant. | Risques pour vous-même lorsque vous montez, descendez ou vous déplacez sur le lieu de travail. Risques pour vos collègues et les tiers en cas d'erreur de manipulation de la commande de la grue. |
| 3.5 | Pour toute autre maladie , l'aptitude à exercer en tant que grutier est évaluée au cas par cas. Une appréciation médicale est nécessaire. Les risques et tableaux cliniques décrits sous les chiffres 3.1 à 3.4 livrent des indications à ce sujet. | Dans ce cas, tous les risques indiqués ci-dessus sont possibles. |